

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 23 mars 2023**

**A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André  
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

 **Commune de MONTREVERD :**

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 9 février 2023 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- **Finances – Marchés publics :**
  - Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Général ;
  - Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Intervention Economique ;
  - Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Lotissement le Bois Vert ;
  - Approbation du Compte Administratif - Budget Annexe Lotissement « Orgerie-Barbotière » ;
  - Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Lotissement « Clos de la Bonnelière » ;
  - Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Lotissement « Le Chatellier » ;
  - Approbation des Comptes de Gestion 2022 établi par le Receveur Public ;
  - Affectations de résultats de clôture de l'exercice 2022 - Budget Général ;
  - Reprise de résultats de clôture de l'exercice 2022 sur le Budget Annexe Intervention Economique ;
  - Reprise de résultats de clôture de l'exercice 2022 sur le Budget Lotissement Orgerie-Barbotière ;
  - Reprise de résultats de clôture de l'exercice 2022 sur le Budget Lotissement Clos de la Bonnelière ;
  - Reprise de résultats de clôture de l'exercice 2022 sur le Budget Lotissement Le Chatellier ;
  - Reprise de résultats de clôture de l'exercice 2020 sur le Budget Lotissement Le Bois Vert ;
  - Vote des subventions 2023 ;
  - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023(TFB-TFNB-THRS) ;
  - Vote du forfait communal écoles privées 2023 ;
  - Vote de la participation aux frais de fonctionnement de scolarité des élèves de la commune scolarisés en école primaire publique ou classe d'adaptation sur d'autres communes, pour l'année 2023 ;
  - Vote du Budget Primitif 2023 Budget Général Affaires Générales ;
  - Vote du Budget Primitif 2023 des Budgets Annexes à caractère administratif : Intervention Economique ; Lotissement Orgerie-Barbotière ; Lotissement le Clos de la Bonnelière ; Lotissement le Chatellier 1. Lotissement le Bois Vert ;
  - Aménagements de sécurité, sur Saint-Sulpice-Le-Verdon - Demande Amende de Police auprès du Département ;
  - Validation du rapport d'analyse des offres et attribution des marchés de travaux- ALSH ;
  - Validation du prix de vente des parcelles – Lotissement Le Bois Vert ;
  - Validation du prix de vente des parcelles – Lotissement « Orgerie-Barbotière » ;
  - Vente d'un ilot à Vendée Habitat sur le lotissement du Bois-Vert S.S.L.V.) ;
  - Vente de deux ilots à Vendée Habitat sur le lotissement de l'Orgerie-La Barbotière (S.A.T.V.) ;
  - Demande de subvention ADEME pour la géothermie A.L.S.H. ;
  - Présentation Plan Pluriannuel des Investissements chiffré ;
- **Affaires Générales :**
  - Avis sur Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) – GAEC LES TERRAVIES ;
  - Astreintes et modalités d'indemnisation des personnels du Service Technique Municipal ;
  - Validation reprise Café « la Trêve » - Fixation du loyer – Mise à disposition de la licence IV – Signature du bail ;
  - Cession de la licence IV de l'ex-café SORIN ;
  - Validation convention SAFER ;
  - Validation d'une convention GRDF – extension réseau Lotissement « Orgerie-Barbotière » ;
- **Point Intercommunalité :**
- **Point sur les différentes Commissions communales et questions diverses :**

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET, Maire**

